

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Code de diffusion CNW 01

Lancement de la campagne 2017-2018 de vaccination contre la grippe

Québec, le 26 octobre 2017 – La campagne de vaccination contre la grippe pour la saison 2017-2018 sera lancée officiellement le 1^{er} novembre. La ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois, et le directeur de la Direction générale adjointe de la protection de la santé publique, le docteur Yves Jalbert, soulignent l'importance de cette campagne de prévention pour laquelle on prévoit la distribution de près de deux millions de doses.

Les groupes profitant de la gratuité

Le vaccin est gratuit pour les personnes appartenant aux groupes suivants :

- les enfants de 6 à 23 mois;
- les personnes de 2 à 60 ans ayant une maladie chronique (diabète, troubles immunitaires, maladie cardiovasculaire, maladie respiratoire, maladie rénale);
- les femmes enceintes au cours du deuxième ou du troisième trimestre de leur grossesse (et du premier trimestre en présence d'une maladie chronique);
- les personnes de 60 ans et plus;
- les proches de toutes ces personnes, ainsi que les personnes qui en prennent soin (incluant les travailleurs en garderie);
- les proches des bébés de moins de 6 mois;
- et les travailleurs de la santé.

Citations :

« Très contagieuse, la grippe peut entraîner de sérieuses complications et des hospitalisations chez les personnes les plus vulnérables. La meilleure façon de réduire le risque de développer ces complications demeure la vaccination. D'où l'importance de bien s'informer sur cette option, ce que favorise justement cette campagne. Les personnes qui s'inquiètent pour leur santé ou qui s'interrogent sur la nécessité de se faire vacciner contre la grippe sont invitées à en parler avec un professionnel de la santé. »

Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie

« Le vaccin est gratuit pour les personnes appartenant à certains groupes plus à risque de développer des complications, par exemple, les enfants en bas âge, les personnes de 60 ans et plus et les personnes ayant une maladie chronique. Les proches des personnes à risque se voient également offrir le vaccin gratuitement, par exemple, le conjoint plus jeune d'une personne âgée de 60 ans

ou les parents d'un enfant de moins de 6 mois. De même, nous recommandons aux travailleurs de la santé et des services de garde de se prévaloir de la vaccination gratuite, puisqu'ils sont plus exposés à la grippe et qu'ils risquent davantage de la contracter. »

Le docteur Yves Jalbert, directeur de la Direction générale adjointe de la protection de la santé publique

Faits saillants :

Ajoutons qu'une campagne publicitaire sur le thème *Restez loin de la grippe* débutera la semaine prochaine et invitera les personnes ayant une maladie chronique à se prévaloir de la vaccination.

En complément de la vaccination, il est important d'adopter certaines mesures d'hygiène simples afin de réduire le risque de transmission de la grippe. Tout d'abord, il est conseillé de se laver les mains régulièrement. De même, il faut éviter de se toucher le nez, les yeux et la bouche, portes d'entrée privilégiées par les microbes. Il est aussi recommandé de nettoyer régulièrement les articles utilisés couramment, tels que les télécommandes, les téléphones, les poignées de porte, les comptoirs et les lavabos.

D'autres renseignements sur la vaccination contre la grippe sont disponibles sur le Web aux adresses suivantes :

www.sante.gouv.qc.ca

www.msss.gouv.qc.ca/presse

- 30 -

Renseignements : Bianca Boutin
Attachée de presse
Cabinet de la ministre déléguée à la Réadaptation,
à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique
et aux Saines habitudes de vie
418 266-7181

Relations de presse
Ministère de la Santé et des Services sociaux
418 266-8914